

MAIRIE DE SAINT-PAUL

Place du Général de Gaulle
CS 51015
97864 Saint-Paul CEDEX

AVIS DE PUBLICITÉ – MISE EN CONCURRENCE

DEMANDE DE PRESTATION AU CENTRE VILLE DE SAINT-PAUL **POUR LA JOURNÉE DU 26 OCTOBRE 2024, À L'OCCASION D'HALLOWEEN**

1 – Personne publique :

Commune de Saint Paul
Pôle Ville Nouvelle et Transition Écologique
Direction de la Valorisation Économique et Touristique
Service Animations Économiques et Touristiques
Place du Général de Gaulle
CS 51015
97864 Saint-Paul Cedex

2 – Objet de la consultation :

Dans le cadre des festivités d'Halloween, la Ville de Saint-Paul organise une journée spéciale le **26 octobre 2024** et recherche des prestataires pour diverses animations destinées à un public familial. Nous souhaitons offrir aux habitants un moment festif, immersif et interactif.

À cette occasion, nous lançons un avis de publicité de mise en concurrence qui est découpé en cinq lots, à noter qu'il est possible de candidater à plusieurs lots en même temps :

Lot n°1 : Conteur d'histoires pour enfants



Lot n° 2 : Stand de maquillage Halloween
Lot n° 3 : Mannequin vivant déambulant dans le centre-ville
Lot n° 4 : Stand de dégustation d'insectes
Lot n° 5 : Animateur micro

3 - Durée de l'événement :

Le 26 octobre 2024, de 10h00 à 18h00

4 – Critères d'attribution:

1. Qualité du projet : 60 %

a. Originalité du projet : 20 %

- Créativité et caractère unique des animations proposées, capacité à surprendre et à captiver le public.

b. Cohérence avec la thématique Halloween : 15 %

- Pertinence des animations par rapport à l'univers Halloween (décorations, ambiance, costumes, histoires).

c. Démarche éco-responsable : 10 %

- Utilisation de matériaux durables, réduction des déchets, sensibilisation du public à l'importance de l'environnement.

d. Interactivité avec le public : 10 %

- Capacité des animations à impliquer activement les visiteurs, par exemple avec des jeux, des ateliers, ou des spectacles participatifs.

e. Adaptabilité aux différents publics (enfants, adultes, familles) : 5 %

- Accessibilité et pertinence des animations pour tous les âges et types de public.

2. Proposition financière du candidat : 40 %

a. Justification des coûts : 20 %



- Transparence et justification des coûts en fonction des prestations proposées.

b. Rapport qualité/prix : 15 %

- Évaluation de la proportion entre le coût demandé et la qualité des animations proposées.

c. Clarté de la proposition budgétaire : 5 %

- Lisibilité et organisation de la présentation financière, clarté des différentes lignes de coûts.

5. Conditions de participation

Le prestataire devra proposer une offre d'animation complète (tarifs détaillés et photos des prestations proposées) répondant à un ou plusieurs lots cités ci-dessus

Votre candidature sera à déposer sur place ou par courrier à la mairie, à la Direction de la Valorisation Économique et Touristique **avant le 11 octobre 2024, à 15 heures**. Les candidatures peuvent également être adressées par mail à l'adresse suivante : mairie@mairie-saintpaul.fr.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter la Direction Valorisation Économique et Touristique au : 0262 45 90 69.

